



## A LA UNE

### Election du Conseil d'administration

L'Assemblée générale qui a eu lieu le mercredi 11 juin, a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration de la FSM. Celui-ci est composé de 37 membres issus des CNP titulaires. Les statuts de la FSM prévoient également une participation des CNP associés qui «peuvent assister aux réunions avec voix consultative, à raison d'un représentant par Conseil National Professionnel». La FSM sollicitera très prochainement les Présidents de ces CNP afin qu'ils désignent chacun un membre qui siègera au Conseil d'administration.

Par ailleurs, la FSM a présenté son rapport financier et son rapport de gestion pour l'année 2013. M. Zahri, commissaire aux comptes de la FSM qui représente le Cabinet Deloitte, a fait état d'une approbation sans réserve des comptes 2013 de la FSM. L'Assemblée générale les a votés à l'unanimité.

### Election du CA de la FSM



### Charte pour la reconnaissance des CNP

Le comité Structures et gouvernance a travaillé à la mise à jour de la Charte pour la reconnaissance des CNP. Le document présente les principes d'organisation des CNP, leurs missions et leurs modalités de gouvernance.

Deux nouveaux CNP ont été créés : le CNP de Médecine du Sport et le CNP de Nutrition.

La FSM rassemble désormais 46 Conseils Nationaux Professionnels.

- CNP de Médecine du Sport
- CNP de Nutrition



## FOCUS

### Signature d'une convention avec l'ATIH

Le 27 mai, la FSM a signé une nouvelle convention de partenariat avec l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH).

Cette convention a pour objet d'organiser les modalités de collaboration et de travail afin d'améliorer le caractère descriptif des nomenclatures gérées par l'ATIH, à savoir la Classification Internationale des Maladies (CIM), la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) et le Catalogue Spécifique des Actes de Rééducation et de Réadaptation (CSARR).

